
**Maison
Germaine
Tillion**

Lieu culturel
et résidence
d'artistes à
Plouhinec (56)

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE-MISSION

L'art de traverser les frontières



Automne 2026



**Maison
Germaine
Tillion**

Direction artistique et culturelle : C.A.M.P
Par délégation de la Commune de Plouhinec (56)
En partenariat avec le Conservatoire du littoral

AVEC LA MENTHE DE GERMAINE, TRAVERSER LES FRONTIÈRES

Dans le sillage des combats de Germaine Tillion qui défendit les sans-papiers et dénonça l'extrême droite, C.A.M.P à la Maison Germaine Tillion désire, en 2026, prolonger l'art de résister (2025) en art de traverser les frontières. Dans un contexte guerrier et inhumainitaire inouï, la Maison Germaine Tillion accueillera des artistes et des chercheur·ses engagées pour défendre la paix, la liberté de circulation et la diversité, et pour entretenir celles-ci avec leurs travaux, des ateliers et des rencontres.

En complément des invitations que nous avons adressées, nous ouvrons cet appel à résidence-mission sur un objet de travail a priori léger : la menthe. Car, à notre arrivée à la Maison Germaine Tillion, nous avons d'abord senti les exhalaisons sucrées de la menthe nanah qui avait prospéré dans le potager. Nous avons rêvé qu'elle ait été rapportée d'Algérie par Germaine Tillion elle-même ou ses ami·es. Avec elle, il y avait deux frontières — géographique et temporelle — qui étaient dépassées.

Alors, la menthe nous est apparue comme un symbole. En sirop, en mojito, en thé, elle traverse les frontières des âges et des générations, populaire et métamorphique comme peu d'autres plantes. Vivace rustique s'hybridant volontiers, la menthe est ananas, pamplemousse, chocolat, crispula, pouliot, calixte, marocaine, suisse, chinoise...

Ainsi, cet appel est ouvert à un·e artiste désirant travailler la menthe comme objet d'étude pour mettre en œuvre un art de traverser les frontières : faire se rencontrer des personnes qui ne se seraient pas rencontrées, penser au-delà des binarités, inviter à la circulation et organiser l'hospitalité de ce qui fuit, erre, sinue pour continuer d'exister dans son intégrité.

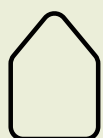
Les équipements de la Maison Germaine Tillion (notamment le potager et la serre) ainsi que le territoire d'action devront être mis à profit par l'artiste. L'un des résultats demandés est d'aboutir à un jeu artistique destiné à un ou plusieurs des publics (actuels ou futurs) de la Maison Germaine Tillion.

MAISON GERMAINE TILLION

Située dans la ville de Plouhinec (56) en Bretagne Sud, la Maison Germaine Tillion est une résidence d'artistes, un lieu culturel et un site naturel. La permanence artistique et culturelle se déploie précisément dans ce qui fut la propriété privée de l'ethnologue et résistante Germaine Tillion. Dans ce lieu aujourd'hui préservé par le Conservatoire du littoral, nous sommes ainsi placés sous un haut patronage. Œuvrant aux droits des défavorisés, des femmes, des prisonnières et des sans-papiers, Germaine Tillion aura incarné la lutte pour la paix, la justice et la dignité humaine pendant tout le XXe siècle.

Le projet que C.A.M.P développe à la Maison Germaine Tillion s'inscrit pleinement dans cet héritage. Notre objectif est de vitaliser artistiquement l'ensemble du site sous la forme d'un projet social et humain à destination de tout le territoire. Trois missions guident l'ensemble des résidences et des actions d'éducation artistique : habiter les environnements vulnérables, accueillir les altérités dans un lieu ouvert et transmettre les savoirs dans leur diversité.

NOS MISSIONS



Habiter les environnements vulnérables

Sur un principe de permanence artistique et culturelle, plus d'une dizaine de porteuses et porteurs de projet habitent les lieux chaque année pour réfléchir, créer et partager. Avec une interrogation générale sur les milieux vulnérables (environnementaux, sociaux, ...) en interaction avec celles et ceux qui habitent l'endroit de façon durable ou temporaire.



Accueillir les altérités dans un lieu ouvert

Ateliers, visites guidées, observation des oiseaux migrateurs, dimanches chez Germaine... La Maison ouvre régulièrement ses portes pour offrir l'hospitalité à ce qui vit, résiste et traverse les frontières, de 0 à 101 ans, humain ou non.



Transmettre et partager les savoirs dans leur diversité

Artistiques, artisanaux, agricoles, techniques, académiques... Les savoirs et les savoir-faire n'ont pas tous la même forme. La Maison Germaine Tillion défend leur rencontre, leur cohabitation et leur fructification.

VOTRE RÔLE

En tant qu'artiste en résidence à la Maison Germaine Tillion, vous jouez un rôle à part entière dans la vie du lieu et du territoire. Durant votre période de résidence, nos 3 missions (habiter, accueillir et transmettre/partager) deviennent aussi vos missions. En même temps qu'un espace de création et de recherche, la Maison Germaine Tillion se veut un lieu de rencontre avec les autres artistes en résidence, les habitant·es et les êtres de passage. En ce sens, des actions et des événements culturels seront co-construits entre l'équipe de C.A.M.P et vous.

UN SITE EXCEPTIONNEL SOUS HAUT MATRONAGE

Germaine Tillion (1907-2008) a embrassé le XXe siècle. Ethnologue dans les Aurès algériens puis cheffe de file du Réseau de résistance du Musée de l'Homme, elle est déportée au camp de Ravensbrück en 1943. Grâce à ses outils scientifiques, sa créativité et la camaraderie, elle aide ses co-détenues à comprendre le système concentrationnaire et à garder espoir jusqu'à la libération du camp. Après la guerre, elle s'engage pour l'amélioration des conditions de vie en Algérie, initie l'enseignement dans les prisons et poursuit ses recherches en faveur de l'émancipation des femmes. Ses engagements et ses travaux scientifiques lui valent d'entrer au Panthéon en 2015.

C'est en 1974 que Germaine Tillion fait construire une maison en Bretagne, à côté du bourg de Plouhinec dans le Morbihan (56) où elle vit jusqu'en 2004. À son arrivée, le site de Lann Dreff est vierge de toute intervention humaine. Alors, pendant 30 années, Germaine Tillion agence et cultive ce terrain avec l'aide d'un jardinier complice. Elle partage cet Éden avec de nombreuses personnes : sa soeur, ses nièces, ses ami·es du village et d'ailleurs, ses étudiant·es. Car, dès sa construction, la maison est pensée comme un lieu pour recevoir.

À la fin de sa vie, Germaine Tillion vend sa propriété au Conservatoire du littoral. Depuis 2010, l'association Maison Germaine Tillion a fait vivre la maison et la mémoire de Germaine Tillion en proposant de nombreuses manifestations, jusqu'à sa réhabilitation en 2024 comme résidence d'artistes et lieu culturel sous l'impulsion de la Ville de Plouhinec.

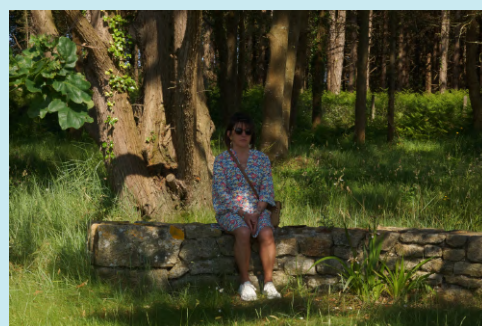
La Maison Germaine Tillion, installée entre la rade de Lorient et la ria d'Étel, est aujourd'hui située dans une zone classée Natura 2000. Sur le circuit de randonnée du GR34, le site offre une visibilité remarquable sur les étendues d'estran et les bandes dunaires classées Grand Site de France. Ses espaces naturels d'un hectare bordent le marais du Lann Dreff et la Petite mer de Gâvres, site ornithologique remarquable placé sur les voies de migration de certaines espèces d'oiseaux.

L'Aurès m'a expliqué
Ravensbrück, et
Ravensbrück m'a
expliqué l'Algérie.

Germaine Tillion (2001)



© Patrice Le Borgnic



© Quentin Rioual

Source de la citation : Germaine Tillion dans *Images oubliées de Germaine Tillion*, un film de François Gauducheau (Poischiche Films, 48', 2001)

NATURE DE LA RÉSIDENCE

La Maison Germaine Tillion accueille en résidence des artistes dont la phase de travail, le processus et la discipline sont adaptés aux espaces de la maison, au site et au territoire (p.4) ainsi qu'aux missions fixées par la direction artistique et culturelle du lieu (p.1). À titre d'exemple, en 2024/2025, la Maison a accueilli des artistes investissant les pratiques suivantes : arts appliqués et design social, arts plastiques, danse, écriture, théâtre, photographie, composition électro-acoustique...

Phase du projet

Recherche, écriture ou création en cas de projet low-tech, in situ et/ou participatif

Disciplines

Toutes disciplines artistiques

Durée

2 à 3 mois, entre fin septembre 2025 et fin décembre 2025

La participation à des ouvertures publiques, restitutions ou autres actions de médiation sera définie d'un commun accord.

Résidence individuelle ou collective

Les moyens mis à la disposition du projet sont fixes et imaginés pour une porteuse ou un porteur de projet. En cas de travail collectif, la structure de production à l'initiative du projet prendra à sa charge les aspects organisationnels et financiers des autres personnes en résidence.

Moyens

Moyens logistiques. La ou le résident·e dispose d'une chambre individuelle, d'une cuisine et d'une salle de bains communes, et d'un espace de travail défini en amont de la venue en résidence.

La ou le résident·e a accès de façon autonome au site de la Maison Germaine Tillion situé dans des espaces naturels ouverts au public.

Le ou la résident·e doit être autonome pour ses déplacements, le lieu étant isolé, notamment des commerces.

Moyens techniques. La ou le résident·e apporte son propre matériel de travail ou l'acquiert avec le financement associé à la résidence. D'autres moyens peuvent être mis à disposition par la Maison Germaine Tillion ou la Ville de Plouhinec selon les besoins.

Moyens humains. Selon ses besoins, la ou le résident·e peut être accompagné·e avant, pendant et après sa résidence par l'équipe de C.A.M.P. Un accompagnement à la production et à la dramaturgie peut être sollicité auprès de la codirection du lieu.

Moyens financiers. Une enveloppe globale de 5000€ HT est allouée. Elle comprend la rémunération (bourse de résidence), les défraiements, la rémunération des ateliers de médiation et les frais de production. Les repas ne sont pas pris en charge.

ESPACES DE RÉSIDENCE

Dehors

La maison est entourée par des espaces naturels d'une taille d'un hectare, ouverts 24/7 en accès libre aux publics, et bordée de deux zones humides (marais du Lann Dreff, petite mer de Gâvres). Le site étant situé en zone Natura 2000, toutes les activités, y compris artistiques, sont soumises à un cahier des charges précis visant le respect des espaces naturels et de la biodiversité en présence. La nature et la praticabilité des espaces naturels évoluent donc au fil des saisons, notamment en période de reproduction ou d'hivernage pour les oiseaux.

Dedans

La maison est constituée de deux étages. La partie inférieure (rez-de-jardin) est destinée à l'usage privé des résident·e·s et la partie supérieure (rez-de-chaussée) à l'usage artistique et aux diverses rencontres.

Au rez-de-jardin, la maison dispose de trois chambres et d'espaces partagés entre les résident·e·s (salon et bibliothèque, cuisine, salle de bains, WC).

Au rez-de-chaussée, la maison dispose d'espaces de travail pour les personnes en résidence.

- **Studio (45m²)** : espace adapté aux rencontres, lectures, expositions et performances... et à diverses pratiques hors événement ;
- **Bureau (22m²)** : espace adapté à l'écriture et aux réunions ;
- **Atelier (34m²)** : espace adapté aux pratiques artisanales et plastiques ;
- **Ruche (30m²)** : espace dédié à l'équipe de C.A.M.P ainsi qu'aux animations réalisées par les associations locales, accessible aux résident·es sur réservation.

À noter que ces espaces ne sont pas isolés phoniquement les uns des autres. Il importe donc d'être prêt·e à cohabiter en bonne intelligence. De plus, certains espaces du rez-de-chaussée peuvent être rendus accessibles aux publics selon les visites et événements programmés ou selon le souhait des artistes en résidence.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser par formulaire jusqu'au 05 sept. 2025 (23h59, UTC +1) :

- <https://framaforms.org/appele-a-candidatures-residence-mission-a-lautomne-2026-a-la-maison-germaine-tillion-1751026654>

Le dépôt doit comprendre les 3 pièces suivantes (au format .pdf) :

- Un **CV** mentionnant notamment vos coordonnées personnelles et professionnelles complètes (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse email, téléphone, N° SIRET, N° MDA ou AGESEA...).
- Une **note d'intention** (env. 2 p.) indiquant en quoi et comment le projet répond précisément à l'objet de recherche-crédation (la menthe), à la thématique de l'année 2026 (l'art de traverser les frontières) et à son traitement (jeu artistique notamment). Vous présenterez également vos motivations pour séjourner à la Maison Germaine Tillion, vos envies et besoins, ainsi que le projet que vous souhaiteriez travailler. Votre texte doit définir en quoi et comment le projet (ou son esquisse) associe le territoire spécifique du lieu de résidence.
- Un **dossier** représentatif de votre travail, présentant votre activité professionnelle, vos réalisations, projets, recherches...

Pour des références et ressources à propos de **Germaine Tillion**, rendez-vous sur le site de l'Association Germaine Tillion : www.germainetillion.fr

Pour en savoir plus sur la **Ville de Plouhinec** en Morbihan, rendez-vous sur www.plouhinec.com

Pour le site spécifique de la **Maison et les zones Natura 2000**, plusieurs ressources sont disponibles en ligne à partir de mots-clés (Petit mer de Gâvres, Rade de Lorient, Natura 2000) et notamment aux adresses :

- www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/522/28-petite-mer-de-gavres-56_morbihan.htm
- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5310094>

Enfin, pour plus d'informations sur **C.A.M.P et la Maison Germaine Tillion**, rendez-vous sur :

- www.camp.bzh
- www.maison-germaine-tillion.fr

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidat·es doivent témoigner d'une formation artistique professionnelle et/ou d'une pratique artistique professionnelle.

La sélection du ou de la candidat·e se fait par la direction du lieu et un jury constitué de membres issus du Comité de pilotage de la Maison Germaine Tillion (Ville de Plouhinec, Conservatoire du Littoral, DRAC Bretagne, Syndicat mixte Dunes sauvages, association Maison Germaine Tillion, Lorient Agglo).

La ou le résident·e sera sélectionné·e en fonction de l'adéquation entre la vision artistique du projet proposé, la démarche de travail envisagée, l'orientation thématique de l'année ainsi que les spécificités de la Maison et du territoire. Les approches situées et/ou participatives sont les bienvenues.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à candidatures : 01 juil. 2025
Clôture de l'appel à candidatures : 05 sept. 2025 (23h59, UTC+1)
Étude candidatures, jury et sélection : 08 sept. — 17 oct. 2025
Période de résidence : entre fin sept. 2026 et fin déc. 2026

